

SEMINAIRE DES DOCTORANT·ES

VADE-MECUM

Le *Séminaire des doctorant·es* (SDD) a pour vocation de rassembler les doctorant·es de l'ensemble des départements de philosophie de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de l'Université de Lille pour leur permettre de faire état de leur recherche doctorale et d'en débattre avec leurs pairs.

Le séminaire a lieu, à tour de rôle, à Bruxelles (Univ. Saint-Louis - Bruxelles et ULB), Liège (ULiège) Louvain-la-Neuve (UCL), Namur (UNamur) et Lille (Univ. de Lille 3). Il se déroulera cette année uniquement en présentiel (sous réserve de la modification des conditions sanitaires).

Ce séminaire compte parmi les **activités obligatoires** de la formation doctorale¹ : chaque doctorant·e, au cours de sa troisième année de thèse, proposera un exposé et **sera tenu·e d'assister à l'ensemble des séances du séminaire**. Les doctorant·es ne peuvent donc se contenter de venir présenter leur communication mais doivent **participer de manière active** aux discussions, du moins pour l'année où ils ou elles interviennent.

L'exposé

Chaque intervenant·e dispose de **25-30 minutes** d'exposé pour présenter sa recherche doctorale ou un aspect de celle-ci. La présentation est suivie de **15-20 minutes** de discussion avec le public.

On attend un exposé **construit, problématisé et pédagogique** qui cherche à rendre accessible son propos à **la communauté philosophique dans son ensemble**. Le champ de la philosophie est vaste et diversifié et les intervenant·es ne s'adressent pas à un public de spécialistes (leur jury de thèse ou leur comité d'accompagnement, par exemple).

La langue du SDD est le français, mais les exposés peuvent exceptionnellement être présentés en anglais, **à la condition expresse que le texte complet de l'intervention soit fourni à chaque participant·e au plus tard le jour du séminaire**.

Une **date de passage** est attribuée à chacun·e et **ne pourra être modifiée que dans les cas de force majeure**. Une fois les dates fixées, chacun·e est invité·e à respecter scrupuleusement le calendrier.

¹ Ce point ne concerne pas les doctorant·es de l'Université de Lille.

La modération des séances

Des doctorant·es qui, dans la mesure du possible, ne présentent pas d'exposé dans la journée pourront être invité·es à assurer la **présidence et la modération** d'une demi-journée du séminaire, en accord avec le président et le comité scientifique de l'ED1.

Remarques complémentaires

1. Le budget de l'École doctorale (partie commune) permet de couvrir les frais occasionnés, le cas échéant, **aux doctorant·es qui interviennent** (typiquement les frais de déplacement ; les demandes de remboursement doivent être accompagnées du titre de transport original).
2. Outre l'ensemble des doctorant·es, tout le personnel académique et scientifique des départements de philosophie de Lille et de la Fédération Wallonie-Bruxelles est invité à assister au séminaire. **La présence des promoteurs et promotrices est tout particulièrement souhaitée à la séance où leur doctorant·e présente son exposé** ; à charge pour les doctorant·es de les y convier.

*Le comité scientifique de l'ED1.
Septembre 2022.*

Site de l'École doctorale de philosophie (ED1) : <http://www.ed1.ulg.ac.be/>